

# ANALYSE FINANCIERE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

## Où en sont nos entreprises après (quasi) deux ans de crise ?

**C**omme chaque année, la Chambre de commerce, soutenue en cela par la Province de Luxembourg, fait au mois de décembre une analyse globale du contexte dans lequel évoluent les entreprises. Cette analyse s'impose comme un constat, qui est aussi un outil permettant à nos conseillers de mieux anticiper les mesures à prendre pour accompagner les entreprises et aider entrepreneurs et indépendants.

En cette fin 2021, nous disposons des bilans publiés par les entreprises pour l'année 2020, ce qui va nous permettre, et pour la première fois sur base chiffrée, d'analyser l'impact de la crise Covid et des différents confinements imposés aux entreprises.

Ce travail vous donne donc une vue sur la partie qui vous concerne au premier chef : le Luxembourg belge. Si, d'aventure, cela vous intéresse, sachez que nous publierons aussi, sur notre support principal, à savoir notre site ([www.ccilb.be](http://www.ccilb.be)), l'ensemble de l'étude qui positionne, elle, davantage encore notre province par rapport à la Belgique toute entière.

Cette analyse est un travail original réalisé par la Chambre de commerce, une étude que vous ne retrouverez comme telle nulle part ailleurs.

Bonne lecture...

La Rédaction

### CONTEXTE GENERAL

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS	OCT-19	OCT-20	OCT-21
WALLONIE	201.750	205.473	193.720
PROVINCE DE LUXEMBOURG	11.304	11.681	11.018

TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI	OCT-19	OCT-20	OCT-21
WALLONIE	12,80%	13,10%	12,30%
PROVINCE DE LUXEMBOURG	8,80%	9,10%	8,60%

CROISSANCE DU PIB	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BELGIQUE	1,60%	1,80%	2,10%	-5,70%	5,50%	3,30%	1,60%

NOMBRE DE FAILLITES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	ÉVOLUTION 2020
BELGIQUE	9.420	9.570	10.224	10.587	11.740	10.736	9.762	9.170	9.968	9.878	10.598	7.203	-32%
WALLONIE	2.649	2.737	2.968	2.968	3.346	3.248	2.851	2.456	2.641	2.430	2.700	1.957	-28%
PROVINCE DE LUXEMBOURG	127	139	159	144	196	171	154	144	157	119	184	97	-47%

NOMBRE DE FAILLITES	10 MOIS 2020	10 MOIS 2021	ÉVOLUTION
BELGIQUE	6118	5.151	-16%
WALLONIE	1654	1.418	-14%
PROVINCE DE LUXEMBOURG	88	74	-16%

Comme toujours, notre étude s'appuie sur des chiffres qui existent, que ce soit l'emploi, le nombre d'entreprises ou les faillites.

Parlant des faillites, justement, si le moratoire qui les concernait était censé se terminer en janvier 2021, nous soulignerons comme chacun le sait qu'il a été prolongé par un moratoire officiellement jusque novembre 2021. Cela explique le chiffre artificiellement bas au niveau des faillites, mais tout nous pousse maintenant à croire à une hausse des faillites dans les prochains mois. L'ONSS vient en effet de citer à nouveau des entreprises en faillite pour ne pas laisser croître indéfiniment les dettes sociales et, sauf à penser que le gouvernement ne l'invite à lever une nouvelle fois le pied sur ce volet en raison des

nouvelles mesures à l'égard de certains secteurs, il y a tout lieu de penser que les chiffres des faillites repartiront bientôt à la hausse.

Côté PIB maintenant, on remarque dans l'ensemble une très belle reprise post-crise avec en outre - et c'est une bonne nouvelle ! - un niveau d'emploi qui dépasse celui de 2019.

Maintenant, ces chiffres en disent-ils suffisamment, surtout pour nous, ici, en Luxembourg belge ? La question qui nous importe, comme toujours : « Qu'en est-il de la santé financière de nos entreprises ? ».

À travers 9 points d'analyse, nous allons comparer notre province et le reste du pays et positionner aussi cette période post-Covid et les années qui ont précédé...

## ANALYSE DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES TOUS SECTEURS CONFONDUS

### 1. PROPORTION D'ENTREPRISES AYANT DES FONDS PROPRES NÉGATIFS

Pour rappel, des fonds propres négatifs se retrouvent dans des cas où l'entreprise a accumulé, au cours de son existence, plus de pertes que le capital initialement investi.

POURCENTAGES D'ENTREPRISES EN FONDS PROPRES NÉGATIFS	BELGIQUE		PROVINCE DE LUXEMBOURG	PROVINCE DE LUXEMBOURG
	2019	2020	2019	2020
POMPES FUNÈBRES	7%	7%	5%	6%
BOIS NÉGOCE	12%	10%	15%	7%
BOIS INDUSTRIE	12%	12%	14%	8%
INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	9%	8%	9%	8%
MAISONS DE REPOS	16%	16%	13%	8%
INSTALLATION CHAUFFAGE	7%	7%	5%	9%
PÉPINIÈRES	10%	10%	9%	11%
CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	10%	10%	14%	12%
JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS, FLEURS ET PLANTES	13%	11%	16%	12%
CENTRES 'DO IT YOURSELF'(BRICOS)	13%	11%	13%	12%
TRANSPORT GÉNÉRAL	10%	10%	16%	13%
TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	9%	9%	13%	14%
MENUISERIE	10%	10%	17%	15%
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - NÉGOCE	11%	11%	3%	15%
GRANDES SURFACES	21%	19%	21%	15%
VIANDE INDUSTRIE	12%	10%	22%	16%
AUTOMOBILE DISTRIBUTION - GARAGE	16%	16%	13%	19%
VIANDE COMMERCIALISATION	17%	16%	16%	20%
BOULANGERIES PÂTISSERIES	21%	19%	16%	20%
ALIMENTATION COMMERCE	22%	20%	19%	23%
HÔTELS	23%	27%	23%	25%
RESTAURANTS ET CAFÉS	30%	30%	31%	30%
MAGASINS DE VÊTEMENTS	26%	27%	25%	34%
BRASSERIES	21%	24%	35%	42%
<b>MOYENNE</b>	<b>14,6%</b>	<b>14,6%</b>	<b>15,3%</b>	<b>16,3%</b>

Tous secteurs confondus, le pourcentage d'entreprises en fonds propres négatifs reste stable à 14,6 % au niveau national... et il augmente au niveau de la province de Luxembourg de 15,3 à 16,3%.

Il en résulte, en province de Luxembourg...

• **Que l'on retrouve le moins d'entreprises en fonds propres négatifs**

Dans le domaine des pompes funèbres (6%), du négoce de bois (7%), de l'industrie du bois, des électriciens et des maisons de repos (8%) et des chauffagistes (9%).

• **À l'inverse, on retrouve le plus d'entreprises en fonds propres négatifs**

Dans les brasseries (42%), les magasins de vêtements (34%), les restaurants et cafés (30%) et les hôtels (25%) !

L'augmentation est surtout visible, chez nous, dans les brasseries (on passe de 35 à 42 %) et dans les magasins de vêtements (de 25 à 34%).

Ces entreprises ont jusqu'ici été protégées par le moratoire sur les faillites, et notamment comme on l'a précisé en introduction par le fait que l'Etat n'assignait plus les entreprises, ce n'est plus vrai aujourd'hui faisant craindre le pire dans ces secteurs.

## 2. DEGRÉ D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Ce ratio nous donne une idée de la solidité de l'entreprise. Aussi appelée solvabilité, nous l'obtenons en divisant les fonds propres par le total du bilan. En général, il se dit qu'une entreprise peut se prévaloir d'un bon degré d'indépendance financière quand ses fonds propres représentent environ 30 % du total du bilan.

De manière globale, en 2020, la diminution des actifs dans une majorité de secteurs a eu pour effet d'améliorer la solvabilité des entreprises => on compare les fonds propres à des actifs plus petits.

**Au niveau de la province de Luxembourg**

Si on regarde la tendance au niveau du ratio de solvabilité, on voit chez nous qu'il est globalement positif. Le ratio était de 30 % en 2017, 31 % en 2018, 33 % en 2019 et 34 % en 2020. Bémol quand même, si ce ratio s'améliore, on reste cependant toujours, en terme de solvabilité, loin derrière les ratios nationaux où la moyenne est de 43 % la dernière année !

Au niveau de la province, on affiche les meilleurs ratios de solvabilité dans les domaines des magasins de bricolage 59 % (+9% par rapport au national), des chauffagistes 51 % (+1%) et de l'industrie du bois 48% (+4%).

Les ratios de solvabilité les plus faibles se retrouvent, eux, dans le domaine des brasseries 13%, des magasins de vêtements 21 %, et des boucheries 24 %. Ces trois secteurs affichent tous des ratios largement plus faibles que ce n'est le cas au niveau national, à savoir respectivement -26%, -22 % et -16 % !

En terme de solvabilité, le moins bon élève chez nous reste, tout comme en 2019, le secteur des brasseries, avec 13 % de fonds propres par entreprise pour 38 % en valeur médiane au niveau national !

Autre remarque importante : en 2020, la tendance est également inquiétante, chez nous, dans les magasins de vêtements, où l'on passe de 32 % de fonds propres par entreprise en 2019 à 21 % en 2020, une sévère chute s'il en est.

## 3. INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**Au niveau de la province de Luxembourg**

14 secteurs sur 24 voient le montant médian investi par entreprise diminuer dans la province la dernière année. La diminution moyenne, tous secteurs confondus, est, en province de Luxembourg, de l'ordre de 7 % en 2020, avec un investissement qui passe de 42.304 euros en 2019 à 38.127 euros par entreprise en 2020.

Si l'investissement diminue, comme partout, nous gardons toujours des montants investis supérieurs dans 16 secteurs sur 24 par rapport à ce qui est le cas au niveau national.

Les investissements ont été plus importants, chez nous, qu'au niveau national... dans l'industrie du bois (+97.000 euros), les travaux publics (+66.000 euros) et le transport (+40.000 euros).

Les investissements ont par contre été inférieurs chez nous par rapport au niveau national dans le domaine des hôtels (-5.000 euros), du chauffage (-5.000 euros) et des boucheries (-5.000 euros).

## 4. NOMBRE D'HEURES PRESTÉES EN MOYENNE PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

PROVINCE DE LUXEMBOURG	HEURES PRESTÉES PAR TRAVAILLEUR EN 2019	HEURES PRESTÉES PAR TRAVAILLEUR EN 2020	
RESTAURANTS ET CAFÉS	1.732	998	-42%
HÔTELS	1.542	1.127	-27%
BOIS NÉGOCE	1.250	1.164	-7%
MAGASINS DE VÊTEMENTS	1.518	1.213	-20%
CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	1.376	1.244	-10%
TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	1.407	1.273	-10%
INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	1.492	1.332	-11%

BOULANGERIES PÂTISSERIES	1.541	1.342	-13%
DISTRIBUTION - GRANDES SURFACES	1.348	1.343	0%
JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS, FLEURS ET PLANTES	1.485	1.363	-8%
AUTOMOBILE DISTRIBUTION - GARAGE	1.605	1.375	-14%
INSTALLATION CHAUFFAGE	1.571	1.388	-12%
MENUISERIE	1.508	1.405	-7%
MAISONS DE REPOS	1.311	1.408	7%
BRASSERIES	1.603	1.422	-11%
VIANDE COMMERCIALISATION	1.529	1.433	-6%
BOIS INDUSTRIE	1.516	1.470	-3%
POMPES FUNÈBRES	1.523	1.471	-3%
CENTRES 'DO IT YOURSELF' (BRICOS)	1.583	1.480	-6%
VIANDE INDUSTRIE	1.733	1.496	-14%
ALIMENTATION COMMERCE	1.566	1.502	-4%
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - NÉGOCE	1.626	1.532	-6%
TRANSPORT GÉNÉRAL	1.627	1.579	-3%
PÉPINIÈRES	1.710	1.651	-3%
<b>MOYENNE</b>	<b>1.529</b>	<b>1.375</b>	<b>-10%</b>

En 2020, les heures prestées par équivalent temps plein (ETP) ont diminué dans une très grande majorité de secteurs de la province de Luxembourg, avec une diminution moyenne de 10%. Seuls 1 secteur voit le nombre d'heures par personne augmenter en 2020 : les maisons de repos (+7%).

À l'inverse, les heures prestées par travailleur ont diminué de 42% dans les restaurants et cafés, de 27% dans les hôtels, de 20% dans les magasins de vêtements et de 14% dans les garages.

Le personnel du secteur horeca a été le personnel le plus touché par le chômage en 2020. Ajoutons que ce secteur connaît en outre aujourd'hui de réelles difficultés, notamment en terme de recrutement car certains travailleurs n'ont pas repris à l'issue des différents confinements. Ces difficultés se traduisent dans le nombre de travailleurs par entreprise. En effet, les hôtels comptaient, en valeur médiane, 4,2 travailleurs à fin 2020 contre 4,8 à fin 2019 et, pour les restaurants, 2,5 travailleurs à fin 2020 contre 2,8 à fin 2019 !

## 5. VALEUR AJOUTÉE PAR PERSONNE OCCUPÉE

Ce ratio divise la valeur ajoutée par le nombre de travailleurs... pour nous donner une idée de la productivité par personne occupée.

### Au niveau provincial

En 2020, une majorité de secteurs a vu chez nous la productivité par équivalent temps plein diminuer (14 sur 24). C'est quelque part la suite logique de la diminution des heures prestées expliquée ci-dessus...

Certains secteurs s'en sont malgré tout bien tirés chez nous comme, par exemple, l'industrie du bois (+32%), les boucheries (+25%), l'industrie de la viande (+23%), les commerces d'alimentation (+18%) et les grandes surfaces (+15%).

À l'inverse, la productivité par équivalent temps plein diminue fortement au niveau des brasseries (-54%), des magasins de vêtements (-32%), des restaurants et cafés (-31%) et des hôtels (-19%). En fait, ce sont exactement les mêmes secteurs impactés qu'au niveau national. La diminution est toutefois plus marquée pour les brasseries, chez nous, en 2020, que ce n'est le cas au niveau national.

Cela donne, en 2020, au niveau de la province:

- Les meilleures productivités par travailleur au niveau des négoce en matériaux (97.000 euros), des négoce de bois (95.000 euros) et pompes funèbres (93.000 euros).
- Les productivités par travailleur les plus faibles au niveau des restaurants et cafés (30.000 euros), des magasins de vêtements (32.000 euros) et des boulangeries et pâtisseries (43.000 euros).

La province de Luxembourg dépasse la productivité par équivalent temps plein au niveau national dans le domaine de l'industrie du bois (+22.000 euros), des hôtels (+19.000 euros) et des maisons de repos (+6.000 euros).

En zone touristique, les hôtels ont connu chez nous un très bon taux de remplissage en sortie du premier confinement, à l'été 2020, ce qui peut expliquer cette relative bonne performance.

Par contre, la productivité a été inférieure aux valeurs nationales chez nous au niveau des pompes funèbres (-25.000 euros), des brasseries (-22.000 euros) et des sociétés de jardinage (-15.000 euros).

## 6. FRAIS DE PERSONNEL PAR RAPPORT À LA VALEUR AJOUTÉE

Ce ratio analyse le poids que représentent les frais de personnel par rapport à valeur ajoutée de l'entreprise. Il permet de voir dans quelle mesure les entreprises sont capables de répercuter leurs frais de personnel dans la marge qu'elles réalisent sur leurs produits et/ou services.

### Au niveau de la province de Luxembourg

Le pourcentage de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée diminue dans une toute grande majorité de secteurs (21 sur 24) ! C'est une preuve également que les mesures chômage temporaire ont été assez efficaces pour nos entreprises. Tous secteurs confondus, les frais de personnel représentaient ainsi 56 % de la valeur ajoutée en 2020 contre 60 % en 2019.

Si le personnel de ces secteurs a travaillé moins d'heures en 2020, ce chiffre reflète donc une meilleure productivité pour les heures qui ont été prestées en 2020 (il y a eu quelque part un rattrapage dans pas mal de secteurs). Les seuls secteurs où la part des frais de personnel augmente en pourcentage de la marge brute sont les pépinières et exploitations forestières (+10%) et les magasins de vêtements (+5%).

Pour les magasins de vêtements, les réouvertures en 2020, sous respect de protocoles stricts, ont fait en sorte qu'il fallait utiliser parfois davantage de personnel pour une affluence qui n'était

pas à 100 %. Cela explique donc, au moins en partie, cette hausse du pourcentage de frais de personnel.

En revanche, la proportion de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée diminue nettement dans pas mal de secteurs sur l'année 2020.

Dans les pompes funèbres, les frais de personnel passent de 53% de la valeur ajoutée en 2019 à 37 % en 2020. Il y a eu dans ce secteur davantage de travail pour un personnel qui a relativement peu évolué.

Au niveau des hôtels, on passe de 43% de frais de personnel à 36 % en 2020 et, au niveau des cafés et restaurants, de 70 % de frais de personnel en 2019 à 57 % en 2020. Dans ces secteurs le chômage a été massivement utilisé et, globalement, la reprise à l'été 2020 a été assez forte, surtout chez nous en milieu rural et touristique, nos établissements ayant été notamment pris d'assaut par beaucoup de touristes et locaux qui ne sont pas partis à l'étranger.

## 7. ENTREPRISES AYANT DES FRAIS DE PERSONNEL SUPÉRIEURS À LA VALEUR AJOUTÉE

Quand une entreprise a des frais de personnel supérieurs à sa valeur ajoutée, cela signifie que la marge qu'elle dégagne n'est pas suffisante pour couvrir les salaires à payer. En imageant la situation, pour toutes ces entreprises, le patron doit donc y aller de sa poche et mettre de son argent personnel, mois après mois, pour couvrir les salaires.

### Au niveau de la province de Luxembourg

Chez nous, seuls 9 secteurs sur 24 ont vu le pourcentage d'entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à leur valeur ajoutée augmenter. Il s'agit principalement des magasins de vêtements, où 21 % des entreprises avaient des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée contre 3 % seulement en 2019 ! D'autres secteurs, comme les commerces d'alimentation (13%), les électriciens (12 %) et les restaurants et cafés (11 %) ont également vu le pourcentage en question augmenter.

À l'inverse, on ne retrouve pas chez nous d'entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à leur valeur ajoutée dans les négocios de bois, les brasseries, les pompes funèbres et l'industrie de la viande.

Tous secteurs confondus, ce sont ainsi 5,7 % des entreprises qui avaient des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée en 2020 contre 7 % en 2019 (une nouvelle preuve que les mesures de chômage temporaire ont été utiles et assez efficaces).

## 8. BÉNÉFICE MÉDIAN

### Au niveau provincial

Tout comme au niveau national, chez nous, une majorité de secteurs a vu le bénéfice médian augmenter en 2020 ! 14 secteurs sur 24 ont ainsi vu leur bénéfice augmenter. Tous secteurs confondus, le bénéfice passe de 14.714 euros en 2019 à 18.793 euros en 2020.

Les hausses sont particulièrement visibles au niveau...

- Des pompes funèbres (+759 %) et des boucheries (+ 385 %) et de l'industrie du bois (+ 184 %).

À l'inverse, on voit de fortes diminutions au niveau...

- Des brasseries, secteur pour lequel le résultat médian était déjà négatif à -5.000 euros en 2019, et passe à - 11.000 euros en 2020.
- Des magasins de vêtements, qui ont également connu un gros recul de leur bénéfice médian. Celui-ci passe de 5.388 à 2.952 euros.
- Dernier secteur où le bénéfice est fortement en recul la dernière année, chez nous, les maisons de repos, où le bénéfice médian passe de 48.000 à 9.000 euros. Cette diminution peut s'expliquer par une surmortalité beaucoup plus importante en 2020, qui a entraîné un taux d'occupation plus faible que d'habitude au niveau de ce secteur.

## 9. POURCENTAGES D'ENTREPRISES EN PERTE

% EN PERTE 2019 BELGIQUE	% EN PERTE 2020 BELGIQUE		% EN PERTE 2019 PROVINCE LUX	% EN PERTE 2020 PROVINCE LUX
25%	23%	BOIS NÉGOCE	8%	13%
23%	17%	POMPES FUNÈBRES	37%	18%
25%	16%	CENTRES 'DO IT YOURSELF' (BRICOS)	28%	18%
27%	26%	BOIS INDUSTRIE	32%	21%
25%	21%	JARDINAGE, AMÉNAGEMENT DE JARDINS	28%	21%
22%	21%	INSTALLATION ÉLECTRICITÉ	20%	22%

22%	21%	INSTALLATION CHAUFFAGE	25%	23%
25%	23%	MENUISERIE	27%	24%
25%	25%	CONSTRUCTION ENTREPRISES GÉNÉRALES	27%	25%
32%	27%	AUTOMOBILE DISTRIBUTION - GARAGE	38%	25%
33%	28%	GRANDES SURFACES	24%	26%
30%	24%	VIANDE INDUSTRIE	44%	26%
33%	29%	BOULANGERIES PÂTISSERIES	39%	27%
29%	23%	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - NÉGOCE	26%	29%
25%	25%	TRANSPORT GÉNÉRAL	32%	30%
31%	24%	VIANDE COMMERCIALISATION	41%	30%
32%	29%	ALIMENTATION COMMERCE	19%	30%
24%	23%	TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS	25%	32%
30%	31%	PÉPINIÈRES	35%	34%
37%	39%	MAGASINS DE VÊTEMENTS	29%	39%
41%	56%	HÔTELS	39%	40%
39%	43%	RESTAURANTS ET CAFÉS	44%	41%
33%	33%	MAISONS DE REPOS	46%	46%
46%	47%	BRASSERIES	55%	54%
<b>30%</b>	<b>28%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>32%</b>	<b>29%</b>

### Au niveau provincial

Comme au niveau national, le pourcentage d'entreprises en perte diminue dans une majorité de secteurs étudiés en 2020 (15/24).

Au niveau de la province de Luxembourg, on retrouve par contre une augmentation du nombre d'entreprises en perte dans les maisons de repos (46% des établissements en perte), les hôtels (40%), les magasins de vêtements (39%). La plus forte hausse se situe au niveau des magasins de vêtements, où l'on passe d'un ratio de 29 % en 2019 à 39 % en 2020.

Grosse diminution, en revanche, dans les pompes funèbres, où l'on passe de 37 % en 2019 à 18 %, idem dans une moindre mesure dans les magasins de bricolages (18% en perte contre 28% l'an dernier) et l'industrie du bois (21% contre 32% l'année précédente).

Parmi les secteurs étudiés, on retrouve le plus d'entreprises en perte en 2020 dans les brasseries (54%), les maisons de repos (46%), les restaurants et cafés (41%), les hôtels (40%), et, une fois encore, les magasins de vêtements (39%).

En comparant l'évolution du pourcentage d'entreprises en perte entre 2019 et 2020, tant au niveau national que provincial, on s'aperçoit globalement que l'horeca, même s'il a également été très durement touché chez nous, a mieux résisté en Luxembourg belge, sans doute en raison de notre positionnement géographique et de la clientèle essentiellement touristique.

En revanche, la situation s'est dégradée plus fortement au niveau des magasins de vêtements. Ainsi, alors que ce secteur se portait mieux chez nous qu'au niveau national par le passé, les pertes ont largement augmenté pour arriver à un pourcentage équivalent à celui que l'on épingle au niveau national, à savoir 39 %.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### ANALYSE DES CHIFFRES 2020 : QUID DE LA TENDANCE GÉNÉRALE DANS LA PROVINCE DE LUXEMBOURG...

#### LE POSITIF

- Solvabilité en hausse dans les entreprises :  
*On passe de 33 à 34 % de fonds propres !*
- Diminution du pourcentage de frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée des entreprises...  
*On passe de 60% de frais de personnel en 2019 à 56 % en 2020.*
- Entreprises ayant des frais de personnel supérieurs à la valeur ajoutée : *On est ici en diminution (5,7 % des entreprises en 2020 au lieu de 7 % en 2019).*
- Bénéfices en hausse : *dans 14 secteurs sur 24 (19 000 euros en 2020 < > 15 000 euros en 2019).*
- Diminution du pourcentage d'entreprises en perte : *29 % des entreprises en perte en 2020 < > 32 % en 2019.*

#### LE NÉGATIF

- Fonds propres négatifs :  
*Ils sont en hausse dans la province (de 15,3 à 16,3%).*
- Investissements en immobilisations corporelles  
*- 7 % (38.000 euros) chez nous (< > - 15 % en Belgique (23.000 euros)).*



## ANALYSE DES CHIFFRES 2020 : LE TOP ET LE FLOP

### LE POSITIF

#### Les magasins de bricolage

- Ils ont très bien performé en 2020. C'est le secteur où l'on retrouve le moins d'entreprises en perte, tant au niveau de la province de Luxembourg (18%) qu'au niveau national (16%).
- Ce secteur faisait partie des secteurs considérés comme essentiels pendant la crise et en a visiblement bien profité.

#### Les pompes funèbres

- Les entreprises de ce secteur font également une très bonne année 2020. Ici, 18 % seulement des entreprises sont en perte au niveau de la province de Luxembourg et 17 % au niveau national. Il n'y a pas une seule entreprise dans ce secteur qui déclare des frais de personnel dépassant sa marge dans la province et il n'y en a qu'1 % au niveau belge.
- La surmortalité de 16 % en 2020 par rapport aux trois années précédentes y est pour quelque chose.

#### Le domaine du bois et de la construction

- Deux secteurs qui ont globalement également bien performé en 2020.

### LE NÉGATIF

Les secteurs qui ont le plus souffert en 2020 sont :

#### Les brasseries :

- On retrouve 54 % des brasseries en perte dans la province et 47 % au niveau belge. Autre élément d'inquiétude supplémentaire dans la province : 42 % des brasseries ont chez nous des fonds propres négatifs, contre seulement 24 % au niveau belge.

#### L'horeca :

- On retrouve 41 % des restaurants et cafés de la province en perte contre 43 % au niveau national.
- Pour les hôtels, ce sont 40 % des établissements qui sont en perte chez nous, et même 56 % au niveau national.
- Au niveau de la province, 11 % des restaurants et cafés et 5 % des hôtels avaient des frais de personnel supérieurs à leur valeur ajoutée en 2020, alors que ce pourcentage grimpe au niveau national à 17 % pour les restaurants et cafés et 19 % pour les hôtels !
- Si l'horeca a fortement souffert chez nous en 2020, l'impact semble avoir été quelque peu limité par rapport au national, grâce entre autres au fait que la province de Luxembourg est une région touristique qui a su se prévaloir d'un afflux important de touristes en période estivale.

#### Les magasins de vêtements :

- 39 % des établissements de ce secteur étaient en perte, tant au niveau de la province de Luxembourg qu'au niveau national.
- Les périodes d'ouverture en 2020 ont parfois été soumises à des mesures de restriction (ex : nombre de clients limité, restrictions au niveau des cabines d'essayage...) qui ont obligé ces secteurs à faire appel à un personnel trop important... avec un rendement moindre.
- Résultat : 21 % des magasins de vêtements ont eu des frais de personnel supérieurs à leur marge en 2020 au niveau de la province de Luxembourg (18 % au niveau belge).
- Dans ce secteur, 34 % des entreprises ont des fonds propres négatifs dans la province (> 27 % au niveau national).

#### Les maisons de repos :

- En province de Luxembourg, les maisons de repos et de soin ont également été impactées en 2020 puisque 46 % des établissements étaient en perte. Ce pourcentage important peut notamment s'expliquer par un taux d'occupation moindre, lié à des hospitalisations et/ou des décès. Ajoutons que 2020 n'était pas non plus une période propice pour de nouvelles admissions !

## NOTRE CONCLUSION POUR LA SUITE

Nous attendions cette étude... pour la confronter avec ce que nous avons vu, entendu et découvert sur le terrain. Il en ressort des évidences qui nous avaient sauté aux yeux quant à la crise générée par la pandémie et ses retombées en tous genres.

Globalement, et sans vexer aucunement tous ceux qui ont souffert, l'économie de la province a, dans l'ensemble, assez bien traversé la crise. C'est un constat fort, et rassurant, quelque peu étonnant pour certains, mais qui est bien réel.

Grâce aux différentes mesures (chômage, aides corona...), et bien sûr, voire surtout, à une reprise assez forte qui a suivi le premier confinement, les bénéfices ont pu, dans la plupart des cas,

se maintenir, et même augmenter. Dans une majorité de secteurs, le pourcentage d'entreprises en perte a même diminué ! Maintenant, rien n'est jamais totalement noir ou blanc. Et si certains secteurs ont traversé la crise sans souci, le constat n'est pas le même partout, on l'a vu dans notre analyse.

Au final, soyons clairs, la plupart des entreprises qui étaient déjà en difficulté avant la crise vont aujourd'hui plus mal encore. Elles n'ont en effet pas pu, de par leur situation, bénéficier des facilités offertes par les banques, ni même parfois obtenir certaines aides des pouvoirs publics. Résultat : celles-ci se retrouvent aujourd'hui, et très souvent, en situation de trésorerie très très précaire.

Autre point qui nous interpelle : les faillites où, contrairement à ce que l'on pensait, ce ne fut pas la bérézina annoncée. Ou pas encore ! Il n'est en effet pas logique que le nombre de faillites soit, en 2020 et 2021, deux fois moins élevé... que sur la moyenne des dix dernières années. Le moratoire sur les faillites officiel (depuis avril 2020), puis officieux (l'ONSS et le fisc n'assignaient plus les entreprises en faillite depuis janvier 2021) a pris fin en novembre dernier, on s'attend donc cette fois, même si cela ne fera rire personne, à une hausse bien réelle des faillites en 2022, sauf nouveau moratoire.

De façon beaucoup large, il nous faut aussi tempérer quelque peu les ardeurs de ceux qui pensent que tout ira pour le mieux et pour tout le monde l'an prochain. Certes, il est de nombreux secteurs qui marchent fort et engrangent de bons, voire d'excellents résultats. Mais sur le terrain, notamment auprès des petites et moyennes entreprises qui font notre terreau, et même si le

climat est globalement positif pour l'instant, avec des investissements qui reprennent, d'aucuns s'inquiètent quand même à différents sujets. Déjà, il y a l'inflation qui guette, puis il y a la hausse des prix de très nombreux matériaux, ou même de vraies pénuries pour d'autres, et il y a encore, enfin, la difficulté croissante de trouver du personnel, si possible répondant aux besoins en présence ou, à tout le moins, disposé à s'investir selon des standards que requièrent des entreprises qui entendent aller de l'avant et qui veulent encore croître.

On le voit, 2022 sera une nouvelle année de défis et de challenges. Cette crise inédite n'a pas mis notre économie sur le flanc parce que certains secteurs ont su profiter de la situation et parce que d'autres ont pu bénéficier du soutien de notre système. Mais tout cela ne peut durer, 2022 sera sans doute un nouvel exercice de tous les dangers qu'il va falloir aborder avec intelligence et énergie. ■

Si vous souhaitez étudier un nouveau projet, et/ou faire le point sur votre situation financière au regard de votre secteur d'activité, pensez toujours à nous, pensez encore et toujours Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge, votre partenaire en création, développement, transmission et réaction.

Cette étude annuelle a été réalisée, grâce au soutien de la Province de Luxembourg, par le Service d'accompagnement financier de la Chambre de commerce, sous la houlette de Benoît Lescrenier - Tél. : 061 29 30 47 - benoit.lescrenier@ccilb.be